

Pol Cant

information



N° 46 Mars 2002

Bulletin de la Police cantonale vaudoise



N° 46 Mars 2002

6 **Actualité**
Nouveau style

10 & 14 **Portraits**
Une femme en uniforme
Plus de 5000 calibres



16 **Histoire**
Le putsch manqué des Cagoulards



22 **Temps fort**
Stupéfiant! Ils ont 30 ans



24 **Événement**
Quelle allure!

28 **Rendez-vous**
Traffic jam à Expo. 02



30 **Culture**
Crève l'écran

**Editeur**

Association de la Revue de
la Police cantonale vaudoise
Centre de la Blécherette,
1014 Lausanne

Rédacteur responsable
Jean-Christophe Sauterel

Responsable d'édition
Jean-Paul Hermann

Rédacteurs

Carine Brandt,
Vincent Delay,
Jean-Philippe Narindal,
Jean-Luc Agassis,
Freddy Ansermoz,
Guy-Charles Monney,
Tony Maillard

Photos

Charles Dagon,
Nicolas Spring

Conception et réalisation

Tasmanie SA, Lausanne

Photolithos et impression

Imprimerie Corbaz SA, Montreux

© Police cantonale vaudoise
Toute reproduction autorisée
avec l'accord de l'éditeur
Paraît 4 fois par an

Réformes: une chance pour notre canton

Si les menaces militaires ont diminué pour les pays occidentaux, il n'en est pas de même des risques liés au développement de la criminalité et de la violence.

Notre pays n'est pas épargné même s'il ne connaît heureusement pas les problèmes de nos grands voisins. Il n'en demeure pas moins que les autorités responsables de la police et de la justice sont confrontées à une situation qui se dégrade et au sentiment d'insécurité croissant de la population. C'est pourquoi elles ont décidé d'opérer de profondes réformes pour remédier aux faiblesses dues à l'éclatement des organisations de police et de justice.

Au plan fédéral, le projet USIS conduit par Mme METZLER veut réexaminer l'ensemble du système de sécurité intérieur de la Suisse. Les réformes envisagées concernent non seulement les polices mais aussi le corps des gardes-frontière, l'armée et les organes de protection de la population. Les conséquences d'une éventuelle adhésion de la Suisse aux accords de Schengen sont également prises en considération.

Dans le cadre du projet EffVor, de nouvelles compétences ont été

transférées au 01.01.02 des cantons à la Confédération dans les domaines de la criminalité organisée, de la criminalité économique, du blanchiment d'argent et de la corruption. De ce fait, les effectifs du Ministère public fédéral et de l'Office fédéral de la police seront massivement renforcés.

Le projet POLIZEI XXI, initié par la Conférence des Commandants des polices cantonales de Suisse en collaboration avec la Conférence des directeurs des départements de justice et police, propose de regrouper au sein d'ententes inter-cantonales certaines activités pour leur conférer ainsi une taille critique opérationnelle et économique.

Enfin, à l'échelon des cantons, différents projets de réorganisation entre polices cantonales et polices municipales sont en cours, en particulier au Tessin, à Berne, Zurich et Argovie. Schaffhouse et Zoug ont déjà fusionné leurs différents corps de police.

Ces projets s'influencent naturellement les uns les autres. Un exemple, la formation des policiers cantonaux pourrait être à l'avenir assurée par des centres régionaux. Il faut donc en tenir compte dans Police 2000.

La conception de la force destinée à intervenir en cas d'événements extraordinaires sera capitale pour les relations confédération-cantons; le choix se fera entre une variante donnant tous les moyens nécessaires à la Confédération et déchargeant de ce fait quelque peu les cantons et une variante pré-

voyant la cantonalisation de ce détachement, financé en partie par la Confédération qui aurait alors le pouvoir de la mobiliser à son profit lorsqu'elle en aurait besoin, les polices cantonales en disposant pour leurs tâches ordinaires entre-temps.

Pour le canton de Vaud, cette situation implique des contraintes et une opportunité.

D'une part, le projet Police 2000 ne saurait aujourd'hui être mené sans tenir compte des développements de POLIZEI XXI et de USIS.

D'autre part et surtout, le canton de Vaud a une chance à saisir : devenir le pivot de sa région. Sa situation géographique au centre de la Romandie, la présence de l'Institut de police scientifique à Lausanne, l'organisation et les infrastructures très modernes de la police cantonale représentent en effet des atouts importants pour en faire le centre de compétences régional en matière de police scientifique et de formation par exemple.

Ce but postule alors une vision et un engagement politique très forts et la volonté des responsables policiers d'opérer, par la réalisation de Police 2000, les réformes nécessaires pour renforcer la position vaudoise.

Le Commandant
de la police cantonale
Pierre AEPLI



Politique de communication : nouveau style

A la fin de l'année 2000, le Commandant de la police cantonale a décidé de réorganiser le secteur communication de la police cantonale. Une cellule Presse, Communication & Relations publiques a été créée au 1^{er} janvier 2001 et placée sous la responsabilité du commissaire-adjoint Maurice GEHRI alors officier de presse.

L'inspecteur Jean-Christophe SAUTEREL a été choisi, après une mise au concours interne, pour assumer la tâche de remplaçant de l'officier de presse et en même temps pour mettre sur pied la nouvelle structure. La Cellule Presse, Communication & Relations publiques a été constituée en regroupant les répondants presse, le responsable de la cellule audiovisuelle (CELAV) et le Webmaster, nouveau poste créé au printemps de l'année 2001.

Cette nouvelle entité a la responsabilité des relations avec les médias, de l'organisation et du développement de la communication interne et externe, du développement des sites Intranet et Internet et des actions de relations publiques.

Situation antérieure

Les relations avec les représentants des médias pour la police cantonale sont confiées à l'officier de presse et à l'officier de service de la police cantonale lors des week-ends. La Centrale d'engagement et de transmissions (CET) joue un rôle très important dans les relations avec les médias, puisqu'elle diffuse une partie importante des communiqués de presse aux médias, notamment pour tout ce qui touche aux accidents de circulation et aux incendies.

Quant aux actions de relations publiques, devant valoriser l'image de la police cantonale, elles ont été confiées, pendant de nombreuses années, à l'équipe du Centre de formation sous la responsabilité du capitaine Michel PRALONG.

Toutefois, avec la reprise de l'Ecole d'aspirants gendarmerie en 1998, puis celle de la police de sûreté 2 ans plus tard, le Centre de formation n'a plus été à même de maintenir ses efforts dans le domaine des relations publiques.

Le changement

Conscient de l'importance de la communication pour une entreprise de 900 collaborateurs, le commandement a décidé de renforcer, de réorganiser et de redéfinir sa politique de communication.

L'image de la police cantonale vaudoise sera élaborée sur la base des thèmes suivants :

- une police qui évolue (modernité)
- une police à haute valeur ajoutée (excellence)
- une police pluridisciplinaire (diversité)
- une police professionnelle (formation)

La police cantonale a su s'adapter à l'évolution de la société, tant en ce qui concerne la gestion des ressources humaines que la prise en charge globale d'événements majeurs, impliquant de très nombreux partenaires dans le domaine de la sécurité.

Nous pouvons encore relever que la police cantonale vaudoise est la seule à disposer de compétences, de moyens et de connaissances dans certains domaines. A ce titre, elle est souvent sollicitée par les médias, les différents partenaires de l'Administration, les autres corps de police, pour assurer une formation et fournir des informations.

La police cantonale vaudoise est une entreprise offrant une grande diversité professionnelle pour ses collaborateurs. Les métiers sont nombreux et variés. Ils permettent à chaque collaborateur de trouver une voie professionnelle à hauteur de ses aspirations et de ses capacités.

La police cantonale vaudoise s'investit dans la formation de ses collaborateurs, tant en ce qui concerne la formation de base, la formation continue, le cursus des cadres intermédiaires et supérieurs. Les formations internes et externes sont nombreuses.

Stratégie

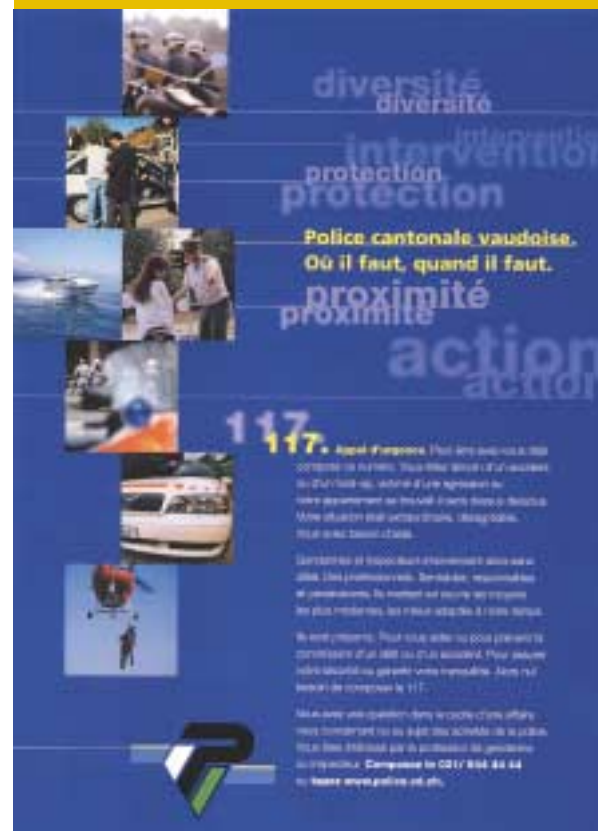
La stratégie de communication passe par la création d'un style police cantonale vaudoise. La police cantonale doit être immédiatement identifiée au travers de toutes les publications destinées à un public externe à nos services. Chaque brochure doit pouvoir être immédiatement reconnue comme un document police cantonale vaudoise.

La cellule Presse doit pouvoir assurer une permanence durant la période où les demandes sont les plus nombreuses. Un répondant presse doit être à disposition des différents secteurs de la police cantonale, des magistrats, dans le cadre des enquêtes pénales confiées à nos services, des représentants des médias mais aussi, il doit pouvoir assurer les événements qui se produisent dans notre canton. C'est pour cette raison qu'une cellule Presse, Communication & Relations publiques a été renforcée avec en plus du responsable, l'engagement de deux attachés de presse adjoints.

La communication interne passe principalement par nos systèmes de messagerie électronique, la messagerie d'alarme et le site Intranet. Les informations générales, les informations de service, les informations techniques, les informations à caractère social et toutes les autres informations destinées à l'ensemble de la police cantonale sont diffusées par le biais d'Intranet. Les formules papier tendent petit à petit à disparaître.

Pour les collaborateurs, il s'agit d'avoir un nouveau réflexe, celui d'aller chercher l'information. Ce virage est déjà pris et les habitudes au sein de la police cantonale sont en pleine évolution.

La police cantonale dispose actuellement d'un site Internet. Le Webmaster a la difficile mission de développer un nouveau site qui sera présenté au public dans le courant du 1er semestre de cette année. Ce dernier doit permettre un dialogue en ligne avec les différents services de la police cantonale. On y développera des formules



d'inscription à l'Ecole d'aspirants, des demandes de renseignements en matière de prévention (criminalité et circulation), la commande de brochures et la mise sur pied d'une Hotline, spécifique à certains secteurs (pédophilie et SMHab).

Avec le développement d'une politique de communication plus transparente, la police cantonale doit mieux se présenter au public. Il s'agit également de montrer toutes les facettes et les nombreuses missions en relation avec la sécurité et l'ordre publics. Les actions à mettre en place sont très différentes, mais elles doivent être développées en fonction de l'actualité, dans les régions notamment.

Dans le cadre de la nouvelle politique de communication, nous allons également développer la communication de projet. Elle fait partie intégrante des moyens à mettre en œuvre pour la réalisation d'un projet. D'une manière générale et dans tout projet d'envergure, la communication doit être organisée et planifiée dès le départ du projet.

Réalisation

Dans le courant de l'année écoulée, la Cellule Presse, Communication & Relations publiques a déjà développé un certain nombre de nouveaux produits de communication. Ces réalisations ont été effectuées en collaboration avec l'Agence de communication Tasmanie, à Lausanne.

Nous avons réalisé un porte-documents à l'image de la police cantonale. Cette brochure s'articule autour d'éléments forts qui

représentent notre profession soit la diversité, la protection, la proximité et l'action notamment.

Dans un deuxième temps, il s'agit aussi de montrer que la police cantonale est présente sur l'ensemble du territoire avec pour mission de servir la population de ce canton. Pour ce faire, les citoyens peuvent s'adresser à la police cantonale dans les cas d'urgence, par le biais du numéro de téléphone 117 et, dans tous les autres cas, la police cantonale est atteignable par le numéro 021 644 44 44 ou auprès des différents postes de gendarmerie de notre canton.

Il est également important de relever que vous avez en main une autre réalisation importante en matière de communication, la revue POL CANT INFORMATION dans son nouveau look, celui-ci devant mieux coller à notre temps.

Le comité de rédaction est très fier de vous présenter la revue dans son nouvel habit. Un changement de cette importance ne va pas sans créer quelques réactions et, c'est avec un grand plaisir que nous prendrons connaissance des remarques, critiques ou félicitations de la part de tous nos lecteurs.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir avec ce numéro de mars 2002.

J.-Ch. SAUTEREL, IPA
Rédacteur responsable



Madame, Madame!!

Mardi 11 décembre

2001, 9 heures du

matin. Entrons à

l'école communale

d'un petit village de

notre beau canton,

dans une classe

enfantinne. Que va-t-il

se passer ?

Hier, l'institutrice a informé les enfants, qu'aujourd'hui, ils allaient avoir la visite d'un policier.

Et ce matin, après s'être changés et avoir chaussé leurs pantoufles, les voici bien silencieux et sagement assis sur les bancs, en cercle, devant le pupitre de la maîtresse. Soudain, le policier entre dans la classe, salue gentiment les petits, se place devant eux et leur pose immédiatement la question: "Savez-vous ce que nous allons faire ce matin?"

Spontanément, les mains se lèvent et plusieurs élèves s'exclament: "Madame, moi Madame, je sais!" Madame! Madame! Que se passe-t-il? C'est un policier qui les interroge!!!

Et pourtant, ils ont raison. J'aurais dû commencer mon histoire en vous présentant le policier en question, ou plutôt, devrais-je dire la policière. Je vais donc le faire avec plaisir.

Cette charmante personne répond au joli prénom de Stéphanie, plus sérieusement Stéphanie CHAUVY, matricule 4038, gendarme de son état.

Eh oui! Depuis le 1^{er} novembre 2001, les hommes de la brigade de prévention routière sont très fiers et heureux de vous annoncer qu'ils comptent parmi eux une collègue. Il aura fallu attendre 48 ans et arriver au 41^e collaborateur pour voir se réaliser ce vœu.

Dès son enfance, Stéphanie a baigné dans la gendarmerie. En 1979, à sa naissance, son papa, le gdm Christian Chauvy, matricule 3370, en poste à Crassier, espérait un garçon. Or, qui, ce jour-là, aurait pu imaginer que vingt ans plus tard, non satisfaite d'être "uniquement" sa fille, Stéphanie entrerait à l'école de gendarmerie et deviendrait un jour de décembre 1999, sur la Place du Château à Lausanne, la collègue de son père.

Lors de sa formation, cette jeune policière s'est tout de suite intéressée à la brigade de prévention routière, espérant un jour en faire partie. Après avoir été incorporée dans une unité d'intervention au Centre de Bursins (CIR-Ouest pour les puristes), c'est en été 2001 qu'elle fut approchée et à l'automne son rêve se concrétisa.

Une petite anecdote

Un matin, à Etoy, en compagnie du cpl Jean-Claude Pittier, Stéphanie visitait une autre classe enfantine. Elle prit place aux côtés de la maîtresse et écoutait, comme il se doit, l'exposé de son collègue. Soudain une petite blonde, visiblement irritée par le fait que seul le policier avait droit à la parole, s'exclama: "Tu laisses un peu causer ta femme!"

"Ah! les gosses!"

C'est sur ce clin d'œil sympathique que nous allons prendre congé de Stéphanie.

En effet, elle doit changer de classe et la sonnerie de fin de récréation vient de retentir.

G.-C. MONNEY



CONCERT ANNUEL

Fanfare de la Police Cantonale Vaudoise

Vendredi, 22 mars 2002 à 20 h. 30

au Grand Théâtre de Beaulieu

Direction: Jean-Christophe Monnier

Dès 23 heures, bal conduit par l'orchestre Jacky Thomet

L'inspecteur

Jean-François Chevalley,

de l'Unité judiciaire,

est une autorité

reconnue en matière

de munitions.

Mais avant tout,

les munitions lui ont

fourni le thème d'une

collection qui est aussi

une référence en

la matière.

Plus de 5000

Comment avez-vous commencé cette collection de munitions ?

Ma première cartouche était en fait ma première douille. Vers 1974, enfant, j'ai trouvé une douille dans une maison d'alpage valaisanne et j'étais persuadé d'avoir mis la main sur un objet des plus dangereux et des plus interdits (mon père s'est moqué de moi).

Depuis ce jour, je suis allé, comme tous les gamins, chercher des douilles au stand. Avec un copain, on se battait pour savoir qui trouverait le plus de douilles de calibres différents.

Puis j'ai fait mon apprentissage dans la police, monde où les munitions jouent un rôle. J'ai alors profité de collègues qui me donnaient beaucoup de matériel. Avec cela, j'ai rejoint le milieu des collectionneurs de munitions. Un armurier, malheureusement décédé aujourd'hui, M. Charrière, m'a beaucoup aidé dans mes débuts, quand il a vu que j'étais "mordu".

Y a-t-il d'autres collectionneurs de munitions ?

Ils existent et se sont même regroupés au sein d'une association européenne des collectionneurs de munitions. J'ai rejoint cette association, dont j'organise

l'assemblée suisse. Seuls trois pays peuvent organiser une assemblée : la Suisse, la Belgique et l'Italie. Ailleurs, en Europe, la législation est trop contraignante. Les Etats-Unis sont le pays où il y a le plus de collectionneurs de munitions. Certains d'entre eux viennent assister aux réunions européennes.

Vos connaissances vous sont-elles aussi utiles sur le plan professionnel ?

Cela m'a effectivement apporté beaucoup. On fait souvent appel à moi pour l'identification et le marquage des munitions, dans le cadre des activités de la police. Je suis à même de reconnaître un projectile, parce que je connais bien la documentation et les outils nécessaires en matière de munitions.

A quel type de munitions accordez-vous un intérêt particulier en tant que collectionneur ?

Je me suis concentré sur les munitions d'ordonnance suisses et j'aime particulièrement ce qui est ancien. A cet égard, l'armée suisse fut la première au monde à



calibres

avoir un fusil d'ordonnance avec douille métallique. Auparavant, les douilles étaient en papier et les munitions de cette époque sont extrêmement rares aujourd'hui, du fait de leur fragilité. En Suisse, les cartouches en papier datent des années 1840 à 1870 environ. On a ensuite passé, vers 1867, à une cartouche métallique Amsler - Milbank de 18 mm, calibre choisi pour correspondre aux fusils de l'époque. Ces derniers étaient ainsi facilement transformables, en y ajoutant une culasse mobile afin de recevoir les nouvelles cartouches. Puis est venu le calibre 10.4 Vetterli (1867 - 1889).

Il existe en tout plus de 5000 calibres différents répertoriés, y compris les calibres d'artillerie. Dans ce que je collectionne, c'est-à-dire les munitions pour armes individuelles seulement, les calibres vont de 2 mm à 18 mm. Certains calibres sont absolument introuvables, en particulier ceux du début de la production de cartouches métalliques, les calibres d'essai ou les cartouches en papier. L'intérêt d'une collection de munitions réside aussi dans le fait que, pour chaque calibre, comme par exemple pour le calibre 10.4 Vetterli, il y a des variantes de munitions en ce qui concerne le projectile, le chargement, etc.

Quelles sont les plus belles pièces de votre collection ?

La pièce la plus rare est aussi une pièce unique. Il s'agit d'une munition produite par l'armée suisse sur une base américaine, dans les années 1880 - 1890, pour une mitrailleuse Gatling. Il n'en existe qu'une: la mienne. Les Américains ont essayé de l'obtenir, mais elle doit rester en Suisse, dans un musée, car il s'agit d'un patrimoine national.

Comment vous procurez-vous ces munitions de collection ?

Je suis toujours à la recherche de munitions pour compléter ma collection. On en trouve aux bourses aux armes, aux bourses de collectionneurs de munitions et par contrat privé entre collectionneurs. Les vieux stocks conservés dans les magasins, où l'on pouvait trouver des trésors oubliés, ont hélas tendance à disparaître, comme c'est le cas dans d'autres domaines de collection.

Propos recueillis par V. DELAY



EXTRÉMISME: ANATOMIE D'UNE ORGANISATION TERRORISTE

LA CAGOULE

Le 11 octobre 1948, la

Cour d'assises de Paris

juge 40 inculpés: les

cagouleurs accusés

entre autres d'atteinte

à la sûreté de l'Etat et

d'assassinats. A la fin

des années 30, la

Cagoule, organisation

d'extrême-droite,

voulut réaliser le seul

putsch fasciste tenté

en France.

Tout débute dans les années 1930. La France se relève du premier conflit mondial. C'est un pays constitué avant tout de personnes âgées, d'orphelins, de veuves et surtout de 6 millions d'anciens combattants, souvent membres d'organisations facilement mobilisables par la rue. On n'a pas conscience du danger nazi. Quant à l'Italie mussolinienne, c'est un modèle pour certains groupes et ligues extrémistes, dont l'Action française, Solidarité française (du parfumeur Coty), les Croix de fer et autres Camelots du roy.

Le pouvoir est incertain, chahuté par des scandales telle l'affaire Stavisky (suicidé le 8 janvier 1934) et vivant au gré des remaniements ministériels et de la corruption.

La presse d'extrême-droite, avec Charles Maurras et Léon Daudet, s'attaque avec virulence à la gauche (la République). On est antisémite, antiparlementaire et surtout anticommuniste. Le 6 février 1934, une violente manifestation de rue éclate à Paris; elle fait de nombreux morts. Les ligues sont à deux doigts d'investir l'Assemblée nationale.

La fondation

La gauche réagit dès le 9 février, le 12, c'est la grève générale. Le Parti communiste fraternise avec les socialistes de la SFIO de Léon Blum. Ce dernier avertit: la gauche au pouvoir, les responsables de la police et de l'armée seront renvoyés et remplacés.

Des membres déçus des Camelots du roy démissionnent et fondent le Parti national révolutionnaire, inscrit à la Préfecture de Paris et ossature de base de la Cagoule. Eugène Deloncle en est sa tête pensante, Jean Filliol l'exécuteur des basses œuvres. Des contacts directs sont établis avec Mussolini et Franco.

En janvier 1936, SFIO, PC et radicaux s'allient. La perspective d'un gouvernement est un vrai cauchemar pour la droite et Blum est l'homme à abattre. Sa voiture est arrêtée par des manifestants sous les ordres de Filliol. Le dirigeant socialiste, en sang, parvient à prendre la fuite. Le lendemain, les ligues sont dissoutes.

En mai 1936, le Front populaire remporte les élections. Le PC ne participe pas au gouvernement mais le soutient. Trois femmes, qui ne sont pas des électrices à l'époque, sont membres du cabinet. Des occupations d'usines se produisent: c'est la fête! Le 7 juin, les accords de Matignon sont signés: semaine de 40 heures et 2 semaines de congés payés.

Dans les beaux quartiers du XVIème on s'attend au pire: la guerre civile. L'Action française se déchaîne contre Blum. Deloncle se déclare prêt à lutter contre le danger communiste. Il saborde le parti et crée une organisation clandesti-

ne: le Comité secret d'action révolutionnaire appelé la Cagoule. On prévoit la prise du pouvoir. Il est étonnant de voir qui compose le mouvement: souvent des cols blancs, des cadres issus de la meilleure bourgeoisie. On y a des rites, des serments, des mots de reconnaissance proches de la franc-maçonnerie que pourtant l'on abhorre. Chacun a son nom de code. On prête serment de fidélité et on risque la mort en cas de violation. On parle de 2000 hommes en armes, répartis en sections de 7 à 8 hommes, à qui l'on fournit une instruction en vue de la prise du pouvoir.

Deloncle en est persuadé: il peut lever facilement 12 000 combattants. Tout est cloisonné et organisé comme une grande unité militaire, avec à sa tête un état major. On a même trouvé deux personnages influents en qualité de paravent: un ancien ministre et un membre de la noblesse corse!

Le 17 juillet 1936, la guerre civile éclate en Espagne. Le Frente popular est lié idéologiquement à son homologue français. Cependant, Blum ne veut pas envenimer les choses. Il n'interviendra pas, mais livrera discrètement des armes aux Républicains alors que l'Allemagne et l'Italie organiseront un vrai pont aérien, en hommes et en matériel à destination des Nationalistes.



Légende

Le sabre et la finance

Automne 1936. Deloncle parvient à influencer un maréchal et espère par ce canal rallier l'armée. Le militaire, par ses relations, intervient auprès des industriels, les incitant à financer la Cagoule. Certains souscripteurs, trop naïfs, ne sauront jamais qu'ils finançaient une organisation terroriste. Dès cette époque, Deloncle est prêt à assumer des opérations criminelles. Ainsi, un banquier soviétique est assassiné au Bois de Boulogne. On commence à parler d'organisation clandestine.

Dans le même temps, PC et SFIO s'opposent. Deloncle veut en profiter. A Clichy, une émeute tourne au drame: la police ouvre le feu. Le patron de la Cagoule se frotte les mains. Des contacts sont pris en Italie pour obtenir des armes. Les services spéciaux italiens demandent et obtiennent la liquidation d'un opposant réfugié en France, en échange de fusils Beretta.

Le 22 juin 1937, lâché par le PC, Blum démissionne. Pas la Cagoule qui veut poursuivre son objectif: la

prise du pouvoir. Elle sabote des avions en partance pour l'Espagne républicaine. Elle commet des attentats à l'explosif pour mettre en cause le PC.

C'est à cette époque que la police obtient ses premiers résultats en mettant la main sur des listes d'activistes. Deloncle va abattre ses dernières cartes et fait croire aux militaires à un coup d'Etat imminent des communistes. Toutefois, la grande muette ne suit pas. Deloncle est seul. Le 18 novembre 1937, la police découvre les immenses dépôts d'armes. On procède aux premières arrestations. Deloncle se cache; il sera pris par la suite. Filliol passe en Espagne. L'instruction traîne les pieds. On suspend les procédures à l'encontre des militaires conspirateurs.

En 1939, les détenus sont relâchés et enrôlés. En 1940, le maréchal Pétain crée l'Etat français dont rêvaient les cagouleurs. On retrouve souvent ceux-ci dans l'entourage du vainqueur de Verdun. Cependant, dans un sursaut, d'autres rejoignent la France libre du général de Gaulle.

En 1941, la Cagoule fait encore parler d'elle. Elle commet l'assassinat à Montélimar de Marx Dormoy, ancien ministre de l'Intérieur du Front populaire. Une machine infernale explose à son domicile.



Deloncle, libre, se retrouve en Algérie. Sentant le vent de l'Histoire tourner, il prend contact avec des officiers allemands antinazis. La Gestapo, pas dupe, le liquide en janvier 1944.

Le procès

Quand le procès s'ouvre en octobre 1948, on ne trouve plus guère que des seconds couteaux sur le banc des accusés. Un d'eux, qui avait tenté de fuir, est couché sur une civière. Les dossiers ont disparu et les accusés souffrent d'amnésie. Finalement la Cour prononce dix peines fermes, onze acquittements et le sursis pour les autres. Tous seront rapidement amnistiés. Les représentants des médias, vivement intéressés au début, ont petit à petit quitté le prétoire.

En avril 1962 à Alger, on retrouve un ancien cagoulard dans l'entourage des généraux putschistes, qui avait participé à tous les coups!

Une fiction presque une réalité

Blémia Borowicz alias Boro est reporter-photographe. Débarqué à Paris de sa Hongrie natale, il survit de son métier tant bien que mal jusqu'au jour où le hasard lui fait photographier un certain Adolf Hitler, en situation délicate avec son Eva Braun, dans un magasin munichois. C'est le départ de la carrière du photographe qui le conduira notamment sur les champs de bataille de la guerre d'Espagne, en Inde et aux USA. Ses aventures débutent en 1931

et, à ce jour s'achèvent (provisoirement pour les Editions Pocket, 4 volumes) au 1er septembre 1939, jour où il décide de s'engager dans l'Armée française au début des hostilités.

Durant ses années parisiennes - Le temps des cerises - il est précisément confronté à la Cagoule et aux ligues d'extrême-droite, à qui il joue un tour pendable. Témoin de l'agression commise sur Léon Blum, il en retire les fruits, le jour où l'Elysée l'appelle pour immortaliser le premier cabinet du Front populaire.

Les auteurs de cette série, les écrivains Frank et Vauthrin, introduisent leur personnage dans la grande Histoire et présentent une série haletante avec beaucoup de retournements de situation, de deus ex machina et, vous l'imaginez, de belles femmes ! Derrière leur héros et son agence Alpha, on reconnaît le célèbre photographe Robert Capa et l'agence Magnum.

A lire durant ces prochaines longues soirées d'hiver!

Jean-Luc AGASSIS



LA BRIGADE DES STUPEFIANTS

En 1971, on désigna le brigadier Edmond Jan, pour fonder une brigade des stupéfiants à la Police de sûreté. Trois néophytes, choisis au sein du corps, le secondèrent dans sa nouvelle mission.

Certes, le monde des produits stupéfiants n'était pas nouveau et quelques affaires, parfois d'importance, avaient déjà secoué le landerneau. Dès les années soixante, les baba-cool et autres spectateurs de Woodstock s'étaient lancés dans la consommation des produits cannabiques, avant de toucher à du plus violent. La création d'une unité spéciale s'imposait; et ceci, après une année de balbutiements, où une équipe de bric et de broc, composée d'éléments venant de trois corps différents, assumait l'essentiel.

D'emblée, l'activité des stups fut marquée par une arrestation qui fit les gros titres de la presse. A la demande des autorités américaines, nos limiers arrêtaient le professeur Timothy Leary, surnommé le pape du LSD, chantre de l'acide, qui séjournait dans les Alpes vaudoises.

De 4 unités au départ, la brigade des stupéfiants se renforça chaque année et atteignit, vers 1990, un effectif de 20 personnes. Par la suite, obligations budgétaires aidant, ce nombre diminua pour se stabiliser actuellement à 17 personnes, dont 15 policiers et 2 civils.

Cet effectif ne permet évidemment pas d'effectuer les multiples tâches incombant à la problématique et, une étroite collaboration s'établit alors avec les Groupes Judiciaires de la Gendarmerie et la Police Municipale de Lausanne. Plus récemment, d'autres polices municipales obtinrent l'autorisation de procéder aux dénonciations de consommateurs.

Des premières

En 1980, la brigade des stupéfiants accueillit en son sein la première femme secrétaire de la Police de sûreté, chose devenue banale depuis. En 1991, à la chute du communisme, cette unité fut parmi

les premières polices de Suisse, voire d'Europe, à se rendre en commission rogatoire dans l'Est européen. En 2000, elle établit également les premiers contacts avec ses homologues d'Albanie, pays qui sortait alors du Moyen-âge. Avec le concours de la magistrature et d'un interprète de sorte, ces enquêteurs font depuis lors œuvre de pionniers.

Les saisies de toutes sortes de produits sont nombreuses et trop souvent, heureusement ou malheureusement, les records sont battus. Cette lutte est efficace grâce à l'excellente coopération avec les représentants de la Berne fédérale, avec ceux des autres cantons et aussi avec des unités proches telles que l'Identité judiciaire, la Brigade préventive, le DARD (Détachement d'Action Rapide et de Dissuasion) et les conducteurs de chiens. N'oublions pas non plus l'entente étroite avec les services extérieurs: l'Institut de médecine légale, l'Institut de

FETE SES 30 ANS

Police scientifique, le Service pénitentiaire, les Douanes, la Police ferroviaire, etc.

Bien souvent aussi, il faut adopter un rôle social avec les familles des victimes, avec des consommateurs parfois tombés bien bas (même si ce rôle tend à disparaître et à être assuré par des médiateurs). Il y a aussi des contacts avec des associations proches de la toxicomanie, comme le Centre du Levant, les associations de prévention telles que l'ISPA, la Pastorale des rues, etc. La liste est loin d'être exhaustive.

Happy Birthday

Le mardi 6 novembre, la brigade des stupéfiants organisait la célébration de son trentième anniversaire. Des anciens policiers des stupés, des collaborateurs d'autres unités et des proches de ce milieu vinrent souffler les bougies.

L'après-midi, un forum fut organisé et plusieurs orateurs prirent la parole devant quelque 180 personnes. Parmi ceux-ci, signalons M. Jacques Antenen, Juge d'instruction du Canton de Vaud, venu débattre des questions inhérentes à la nouvelle loi sur les surveillances téléphoniques. Monsieur le Chef de la Police de sûreté, Jacques-François Pradervand, parla des

problèmes soulevés par la consommation du chanvre. Messieurs Repond, Dewhirst et Walther de l'Office fédéral de la police étaient là pour traiter de l'avenir et du développement des futures relations confédération-cantons. C'est Jean-Christophe Sauterel, attaché de presse de la Police cantonale, qui joua le rôle de modérateur.

Comme conclusion à cet après-midi très studieux, Christian Hochstaettler proposa à l'assistance une présentation "Powerpoint" illustrant l'activité de sa brigade. Cette compilation de la nouvelle mouture du cours "stupés" fut agrémentée, pour l'occasion, de photos de personnages, parfois hauts en couleurs "dans le terrain"... Même Serge Gainsbourg fut musicalement des nôtres; sa chanson "A la Brigade des stupés" ne pouvait manquer lors de cette occasion.

Pendant l'apéritif qui suivit, chacun eut l'opportunité d'acquérir l'emblème de cette journée particulière, la casquette commémorative du 30ème, arborant un logo créé pour l'occasion. Cet article promotionnel (qui constituait la clef de voûte du financement de la partie récréative) fut épuisé en moins de 24 heures.

160 convives se retrouvèrent ensuite à la salle polyvalente de Bottens et célébrèrent, dans une ambiance décontractée, jusque tard dans la nuit, 30 années d'ex-

périences et de collaborations les plus diverses. Gage de réussite, l'animation fut assurée par une palette de vétérans en "guest stars": Claude Mancini et sa cornemuse, les duettistes Jean-Pierre Hegel et Pierrot Duc, chefs de la Brigade, honoraires, avec leur mordache. Jean-Luc Weber et ses pistons, puis les Sept Symboles (Huit pour l'occasion, dont 7 stupés, ex - et futur) et leurs décibels. Tous ont rivalisé de talent et d'imagination pour nous divertir. Invitée surprise en fin de soirée, une patrouille d'unité d'intervention de la Gendarmerie eut du reste l'occasion de s'en rendre compte par elle-même...

L'esprit d'entreprise qui a marqué l'organisation de cette manifestation et l'engouement général qui a caractérisé son bon déroulement reflètent la somme de compétences diverses et de bonne volonté, le tout indispensable pour lutter contre les trafiquants de produits stupéfiants: ces derniers n'ont qu'à bien se tenir.

Frank-Albert MIVELAZ
Jean-Luc AGASSIS



Traffic

Jam



Par un jour de novembre, je flânais dans la capitale du Nord vaudois. Le ciel était clément. Seule la bise froide me rappelait que l'hiver était à notre porte. Je déambulais sur la place Pestalozzi et mes pas résonnaient sur les pavés polis par le temps.

C'était jour de marché. Au gré de ma balade, je percevais, bien malgré moi, les discussions des ménagères attendant leur tour devant les étals des marchands. Puis plus loin, un groupe d'hommes, protégés du vent par l'imposante tour du château, discutaient avec véhémence. Sur un trottoir voisin, prêtes à monter dans le bus, deux dames d'un certain âge échangeaient les dernières nouvelles alors qu'adosés à la statue de Pestalozzi, un groupe d'adolescents manifestait bruyamment son envie de vivre.

Attentif à ces discussions, je remarquais que le terme d'EXPO.02 revenait sur toutes les lèvres des jeunes et des moins jeunes. Pour certains le coût d'une telle manifestation semblait exorbitant. Pour d'autres, cet immense chantier allait dénaturer les rives de leur lac. Certains craignaient l'engorgement de la ville par un trafic automobile insupportable, ainsi qu'une recrudescence de la violence déjà bien présente dans cette cité.

Au-delà de ces réactions épidermiques, il s'agissait tout de même de réagir, de faire face à cette peur et de dire que, petit à petit, bien des choses se mettent en place pour pallier à toutes les difficultés et faire d'EXPO.02 quelque chose de pleinement réussi.

En voici quelques exemples :

Circulation

Durant cette exposition, Yverdon verra sa population doubler. En effet, selon les prévisions des experts, cette cité de 23'000 habitants se devra d'accueillir jusqu'à 21'000 personnes. Il est prévu que 60% des visiteurs arrivent en train, en bus ou en bateau. Mais nombre d'entre eux utiliseront leur voiture.

Placé sous la responsabilité du premier-lieutenant GOBALET de la gendarmerie vaudoise, un ambitieux concept "Circulation/parcage" a été mis en place. En effet, durant cette période, il sera nécessaire de réduire et de limiter les effets nocifs de la circulation sur le réseau routier local. Un parking de 1'300 places sera aménagé en périphérie de la ville, au lieu dit "En Chamard", sur la commune de Montagny.

Le centre-ville devra rester accessible à ses habitants, tout en évitant que les visiteurs de l'Expo accaparent les places disponibles et pratiquent un stationnement dit "sauvage". Différentes mesures seront prises, telles que la limitation de la durée de stationnement

dans les zones blanches et dans les parkings payants du centre ville. Plus de zones bleues ! En outre, les résidents disposeront d'un macaron gratuit, donnant droit au parcage habituel. Quant aux pendulaires, ils pourront obtenir un macaron mensuel au prix de fr. 40.-. Celui-ci leur permettra de se garer au parking de la plage et d'utiliser une navette jusqu'au centre-ville.

Les piétons ne seront surtout pas oubliés. La place Pestalozzi sera transformée en zone piétonne. La rue de l'Ancien-Stand, conduisant de la gare à l'arteplage, sera fermée à la circulation. Pour les personnes handicapées et celles dont la mobilité est réduite, l'accès à EXPO.02 leur sera grandement facilité. Des places de parc spéciales, de même qu'une zone de prise en charge faciliteront leurs déplacements.

Sécurité publique

Sous la direction du major BERGONZOLI, Commandant de la gendarmerie, l'Etat-major de planification de la police cantonale vaudoise a déjà mis sur pied toute une série de mesures opérationnelles durant EXPO.02.

Il fallait également songer à l'entier du secteur du Nord-vaudois. Dès lors, les interventions à l'extérieur de la cité thermale seront gérées par une entité nommée "Front Région". Toutes les activités "Police secours" seront suivies bien entendu par les spécialistes

judiciaires. Par-delà les terres, la surveillance de la zone lacustre dépendra de la Brigade du lac, renforcée par la présence de militaires et des gardes-faune. Les Services de la flore et de la faune seront responsables d'une protection accrue de la Grande Cariçaie. Durant l'Expo.02, l'augmentation de la navigation au large des arteplages nécessitera un contrôle permanent, intensifié, de la part de la Brigade du lac.

Réflexion

Nous voici entrés dans le 3^{ème} millénaire! Comme partout, la cohésion nationale s'effrite au profit de nombreuses minorités. L'unité d'un peuple, d'un pays passe parfois par des "méga" manifestations. Jusqu'à ce jour EXPO.02 a soulevé de nombreux commentaires. Le but n'est pas de polémiquer sur le bien-fondé d'une telle manifestation. Face au gigantisme de cette opération, les polices cantonale et municipale et autres instances ont œuvré et continueront à travailler pour que la sécurité publique ne soit pas un vain mot.

Que chaque visiteur, que tous les Yverdonnois et habitants de cette région soient rassurés et que tous puissent aller et venir en toute sécurité. C'est notre plus cher désir !

Jean-Philippe NARINDAL



CREVE, L'ECRAN



Chaque année, le 20 novembre, le Prix du Quai des Orfèvres est décerné à un manuscrit anonyme. Le Jury, présidé par le Directeur de la Police judiciaire, opère au "36" du Quai des Orfèvres à Paris. Le nom du Lauréat est annoncé par le Préfet de police.

Pour la version 2002, cet insigne honneur échoit à un compatriote, André Klopmann. Depuis la création de ce prix en 1946, c'est le premier récipiendaire non-français de cette distinction pour son roman "Crève, l'écran" paru chez Fayard, en édition de poche.

Genevois bon teint

André Klopmann est né à Genève en 1961. Très tôt, atteint par le virus de l'écriture - à 14 ans, il rencontre le maître Georges Simenon (à 41 ans, il visite le bureau de Maigret, occupé par le patron de la crim') - , il collabore à différents journaux tels que La Suisse, L'Hebdo, Le Matin, tout en suivant des cours dans une école de journalisme. Actuellement, il est correspondant auprès de La Liberté de Fribourg. Parallèlement à son travail de journaliste, il publie plusieurs titres, parmi lesquels relevons des biographies de Michel Simon et du Corbusier, un livre consacré aux Suisses de Paris et un ouvrage sur les vieux bistrots. Ce dernier, il l'a écrit en collaboration avec un ami, Nicolas Burgy, de la Télévision Suisse Romande qui, petit clin d'œil, apparaît dans le polar primé.

A l'époque, Klopmann était professionnellement très lié à nos confrères genevois, attachés de presse, qui le considéraient quelque peu comme un enquiquineur!

Cet homme est un passionné; il fut récemment un ardent défenseur de la création d'un musée d'ethnolo-

gie à Genève. Perdant, il ne s'est pourtant pas découragé, loin s'en faut!

Énigmes et aventures

Gamin déjà, au moyen d'un poste à galène, André Klopmann écoutait, en cachette sous l'oreiller, les pièces policières du lundi soir "Énigmes et aventures" produites à l'époque par Radio Genève. De ces écoutes clandestines, il retint le nom d'un comédien genevois, Sacha Sonia, interprète du détective privé "Picoche". Dans "Crève l'écran", Klopmann le renomme Vlad Solfia, commissaire. Ce dernier enquête sur une série de morts violentes survenues dans une chaîne de télévision parisienne. Dans le même temps, à Cannes, se déroule le festival du cinéma. Deux lieux et deux événements différents que notre auteur va réunir pour un bouquet final des plus inattendus qui a égaré jusqu'aux pontes du "36"!!!

Mais revenons au prix

Le manuscrit de Klopmann l'occupa durant deux ans et demi. Ce travail fut distingué parmi 69 documents, remis à la critique des jurés. Parmi les candidats, il y avait aussi quelques policiers en exercice! Le texte devait observer une certaine rigueur, être crédible et respecter la procédure. Peu avant la publication, l'auteur, informé par le jury du choix du lauréat, reçut l'aide d'un commissaire de police, aide qui lui fit apporter certaines menues cor-

rections. Klopmann est un homme de rigueur, il s'astreint chaque jour à l'écriture de quelques pages. Si le résultat le déçoit, il n'hésite pas à les jeter à la corbeille. Il se permet toutefois, dans la fiction, plusieurs entorses que la réalité de son métier de journaliste n'autorise pas.

Le troisième homme

Après Jacques Chessex pour le Goncourt et Georges Borgeaud pour le Renaudot, André Klopmann est le troisième auteur suisse romand, sauf erreur, à être honoré par les lettres françaises, pas dans le même genre littéraire, il est vrai. Pour le moment, notre auteur prépare son prochain opus. Quant au cinéma, il pourrait, pourquoi pas, s'intéresser à lui.

Nous entendrons sans doute reparler d'André Klopmann et du commissaire Solfia.

Jean-Luc AGASSIS

